

# Rapport général du Commissaire aux Comptes

## sur les comptes annuels

### **HABITAT ET SOLIDARITE**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
siège associatif : 69 boulevard des Canuts  
69004 Lyon

### **Grant Thornton**

SA d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris – Ile de France et membre de la  
Compagnie régionale de Paris  
RCS Paris B 632 013 843  
42 avenue Georges Pompidou  
69442 Lyon cedex 03

**Exercice clos le 31 décembre 2007**

# Rapport général du Commissaire aux Comptes

## HABITAT ET SOLIDARITE

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **HABITAT ET SOLIDARITE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Les subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes sociaux pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimées dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 13 mai 2008

Le Commissaire aux Comptes  
**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International



Luc Williamson  
Associé

**ASSOCIATION HABITAT ET SOLIDARITE**  
**BILAN AU 31/12/2007**

ACTIF	2007	2006
<b>Immobilisations</b>		
<i>Actif immobilisé</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Créances d'exploitation</b>		
Solde Subvention FSL	1 741	2 616
Subvention Solendi	3 150	3 850
Subvention HMF	2 800	
<b>Disponibilités</b>		
Placements	37 951	7 784
Disponibilités	727	536
<i>Actif circulant</i>	<i>46 369</i>	<i>14 786</i>
<b>Marges constatées d'avance</b>	67	62
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>46 436</b>	<b>14 848</b>

PASSIF	2007	2006
<b>Report à nouveau</b>	4 143	3 648
<b>Résultat de l'exercice</b>	854	495
<i>Fonds propres</i>	<i>4 997</i>	<i>4 143</i>
<b>Dettes financière</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Compte courant CIL 2000	39 848	9 348
Dettes frs divers	1 591	1 357
<b>Dettes diverses</b>		
<i>Total des dettes</i>	<i>41 439</i>	<i>10 705</i>
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>46 436</b>	<b>14 848</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

## 1- APPLICATION DES PRINCIPES COMPTABLES.

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés suivant les prescriptions du Plan Comptable Général réécrit (règlements 9903) et la nouvelle réglementation sur les passifs (19/01/01).

Ces prescriptions sont apparues suffisantes pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat de Habitat et Solidarité.

Les comptes à partir desquels sont établis le bilan et le compte de résultat sont tenus selon les principes de continuité de l'exploitation, de séparation des exercices et de permanence des méthodes dans le respect du principe de prudence.

Les postes d'actif et de passif du bilan, les postes de charges et de produits du compte de résultat sont inscrits sans compensation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

## 2- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS.

Depuis mai 2004, H&S gère le traitement des dossiers Aide aux Salariés en Difficultés. Cette prestation est assurée par Cil 2000 et elle est refacturée à H&S

Dans la continuité de la convention du 2% social signée entre Cil2000 et H&S en 2004, le montant de cette subvention pour l'exercice 2007 s'élève à 220 000,00 euros.

Nous avons signé avec ALLIADE une convention 2% social correspondant à l'accompagnement de leurs locataires bénéficiant des réservations locatives dans le patrimoine CICRA. Cette subvention s'élève à 28 500 € sur l'exercice.

La convention 2% social signée en 2006 avec SOLENDI s'est poursuivie sur 2007 avec 9 dossiers traités générant 3 150 € de produits.

Un nouveau partenaire, HMF, sollicite pour la première année les services de l'Association. Cette nouvelle convention est dans la continuité de celle des autres partenaires et elle nous a permis de facturer 2 800 € de prestations.

Depuis janvier 2006 et sur recommandation de l'ANPEEC les flux financiers avec le collecteur sont comptabilisés en compte courant. Ainsi, le solde des flux débiteurs et créditeurs se trouve compensé au passif du bilan.

**ANNEXE 1 - TABLEAU DE L'ACTIF IMMOBILISE au 31/12/2007**

IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	acquisitions, créations, apports et virements poste à poste	DIMINUTIONS		Valeur brute en fin d'exercice
			par virement poste à poste	par cessions à des tiers, mises hors service ou par rembourseme nts	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL 1</b>					
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains et aménagements de terrains					
Constructions					
Autres immobilisations corporelles					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL 2</b>					
<b>FINANCIERES</b>					
<b>TOTAL 3</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					

**ANNEXE 2 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS au 31/12/2007**

IMMOBILISATIONS	Amortissements cumulés en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements cumulés en fin d'exercice
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL 1</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains et aménagements de terrains Constructions Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL 2</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**ANNEXE 3 - TABLEAU DES PROVISIONS au 31/12/2007**

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES :</b>				
- Pour litiges - Pour amendes et pénalités - Pour pertes de change - Pour risques liés à des participations - Autres provisions pour risques				
<b>TOTAL 1</b>				
<b>PROV; POUR CHARGES TOTAL 2</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
- Sur immobilisations corporelles - Sur titres de participation - Sur créances sur participations - Sur titres immobilisés - Sur prêts aux personnes morales - Sur prêts aux personnes physiques - Sur autres immobilisations financières - Sur stocks et créances - Sur valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL 3</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**ANNEXE 4 - ETAT DES CREANCES au 31/12/2007**

POSTES	Montants bruts au bilan	Dont créances échues	Dont échéance		
			à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>					
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>					
Créances d'exploitation	7 691		7 691		
Créances diverses					
<b>COMPTES DE REGULARISATION :</b>					
Charges constatées d'avance	67		67		
<b>TOTAL</b>	<b>7 758</b>		<b>7 758</b>		

**ANNEXE 5 - ETAT DES DETTES au 31/12/2007**

POSTES	Montants bruts au bilan	Dont échéance		
		à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans
<b>DETTES :</b>				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes d'exploitation	41 439	41 439		
Dettes diverses				
<i>Sous-total</i>	<b>41 439</b>	<b>41 439</b>		
<b>COMPTES DE REGULARISATION :</b>				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>41 439</b>	<b>41 439</b>		

**ANNEXE 6 - TABLEAU D'AFFECTION DU RESULTAT 2006**

<b>POSTES DU PASSIF</b>	<b>Situation au bilan 31/12/06</b>	<b>Affectation du résultat 2006</b>	<b>Situation au bilan 31/12/07</b>
<b>RESERVES</b>			
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	3 648	-495	4 143
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>	495	495	0
<b>TOTAL</b>	4 143		4 143